

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES : QUELLE PLACE POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DANS LES ACTIONS DES SYNDICATS REPRÉSENTATIFS ?

Paris, le 15/01/2025. A partir d'aujourd'hui et pour 15 jours, les agriculteurs et agricultrices vont voter pour leurs représentants au sein des Chambres départementales d'agriculture. Afin d'apporter un éclairage aux producteurs et productrices bio sur la façon dont les syndicats représentatifs défendent leur mode de production, la FNAB publie aujourd'hui une analyse des positionnements de chacun.

					
 DÉVELOPPEMENT DE LA BIO (OBJECTIFS DE SURFACES)					
 AIDES À LA CONVERSION					
 RETARDS DE PAIEMENTS DES AIDES BIO					
 PLANS D'URGENCE / AIDES DE CRISE					
 POUR UN ÉCORÉGIME BIO À 145€/HA/AN					
 RECONNAISSANCE DES AMÉNITÉS POSITIVES DE LA BIO SUR LA PAC					
 HAUSSE DU CRÉDIT D'IMPÔT BIO					
 COMMUNICATION SUR LA BIO ET LES PRODUITS BIO					
 STRUCTURATION DES FILIÈRES BIOLOGIQUES (TRANSPARENCE DES MARGES, INDICATEURS DE PRIX...)					
 20% DE BIO EN RHD					
 L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION EN BIO					
 AIDES PAC À L'INSTALLATION EN BIO (DJA)					
 MAINTIEN DES TERRES BIO EN BIO					
 ENSEIGNER LA BIO					

 Le syndicat propose une position publique, cohérente techniquement et raccord avec celle de la FNAB  
 Le syndicat a une position opposée à l'intérêt des bios sur le sujet  
 Le syndicat a une position que la FNAB juge moins ambitieuse ou elle ne l'a pas défendu publiquement  
 Le syndicat n'a pas de position sur le sujet.

[Consulter la note d'analyse complète](#)

### Méthodologie utilisée

La FNAB a adressé fin 2024 un questionnaire à chaque syndicat afin de connaître leur vision du développement de l'agriculture biologique et les outils de politique publique devant l'accompagner. Les réponses l'ont été complétées par une recherche dans leurs communications publiques et actions de lobbying sur la Bio entre 2021 et 2024.

### La crise de la Bio a poussé les syndicats à plus se positionner en défense de la bio ces dernières années

La crise du marché bio a eu le mérite d'aligner les syndicats sur certaines demandes et notamment le fait d'avoir des aides d'urgence pour maintenir les trésoreries des fermes bio ainsi que la nécessité de faire appliquer la Loi EGAlim dans toutes ses composantes.

Il reste des différences notables entre syndicats. La première porte sur leur vision du développement de l'agriculture biologique que la Confédération Paysanne défend, considérant la Bio comme l'un des modèles permettant d'arriver à l'agriculture paysanne, alors que la FNSEA et la Coordination Rurale veulent limiter les conversions en conditionnant les aides à des contrats signés, dont on sait qu'ils sont loin d'être légion dans le monde agricole. La Coordination Rurale s'est d'ailleurs régulièrement exprimée contre l'objectif européen de 25% de surfaces bio en 2030.

La seconde différence notable porte sur le niveau de soutien public défendu pour la Bio. L'ensemble des syndicats défend aujourd'hui la rémunération des externalités positives de la bio avec des visions différentes sur la façon de faire. La Coordination Rurale refuse que la PAC rémunère ces aménités. Le Modef et la Confédération Paysanne veulent le retour de l'aide au maintien et un écorégime bio à 145 €/ha/an. Côté FNSEA, alors que le syndicat estimait que le maintien devait être rémunéré par le marché, il demande aujourd'hui que les reliquats de la conversion soient utilisés pour rémunérer ces externalités sans proposer de mesure précise. En revanche, la FNSEA a défendu la hausse du crédit d'impôt bio en 2021.

Enfin, si la Confédération Paysanne porte des propositions sur l'installation et le foncier qui bénéficient de facto à l'installation en bio et que certaines propositions foncières des JA sont intéressantes, aucun syndicat ne défend clairement l'installation en bio, malgré l'attractivité de ce modèle. Les demandes de la Coordination Rurale vont quant à elles dans le mauvais sens.

## **Malgré des prises de positions plus régulières ces dernières années, la Bio reste souvent un sujet marginal de mobilisation syndicale**

L'analyse quantitative des communications publiques et actions de lobbying sur la Bio des syndicats montre que ce mode de production reste un sujet marginal sur lequel les syndicats s'expriment assez peu avec une quasi inexistence des actions de lobbying déclarées sur ce thème.

*"En trois ans, les choses ont beaucoup changé, dans le bon sens, mais ça n'est pas encore à la hauteur des enjeux, déclare Philippe Camburet, président de la FNAB, 16% des fermes françaises produisent aujourd'hui en bio et force est de constater que nous n'occupons pas 16% du temps de parole syndical !"*

### **Contact presse**

Philippe Camburet, président de la FNAB -\_06 77 94 85

---

<sup>i</sup> Seule la Confédération paysanne a répondu de façon exhaustive, la FNSEA et les JA ont répondu par courrier succinct, la Coordination rurale et le Modef n'ont pas répondu

<sup>ii</sup> Nous avons utilisé la base de données de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique qui recense les actions de lobbying des représentants d'intérêts